

Attestation de Conformité

“Environnement Hygiène & Santé”

GAP Hygiène Santé

certifie que :

applique la réglementation en vigueur relative aux
Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux et Assimilés (DASRIA)
en matière d'entreposage, de transport et d'élimination
(décret n°97-1048 du 06 novembre 1997 modifiant le Code de la Santé Publique,
arrêté “ADR” du 11 décembre 2000 modifiant l'arrêté du 05 décembre 1996, arrêtés du 07 septembre 1996)

pour la protection et la sécurité de chacun

*Délivrée par GAP Hygiène Santé
Société agréée par la DDASS*

Validité : Avril 2005

Cachet et Signature

GAP Hygiène Santé

124, rue Saint Sauveur
061 10 Le Cannet

Tél : 0 493 452 395 – Fax : 0 493 460 935

www.gap-hygiene-sante.com

